



Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

DANS CE BULLETIN :

I. Situations météorologique et hydrologique

II. État des cultures et Situation phytosanitaire

III. Situation pastorale

IV. État de la végétation

V. Situation halieutique

VI. situation marché agricole et situation alimentaire

VII- Perspectives

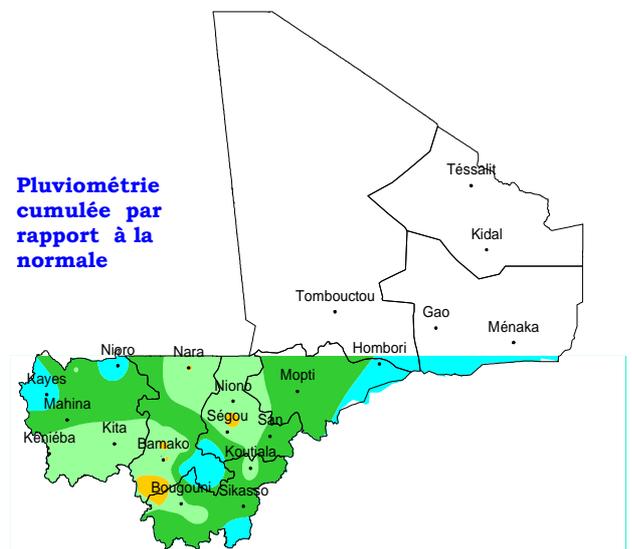
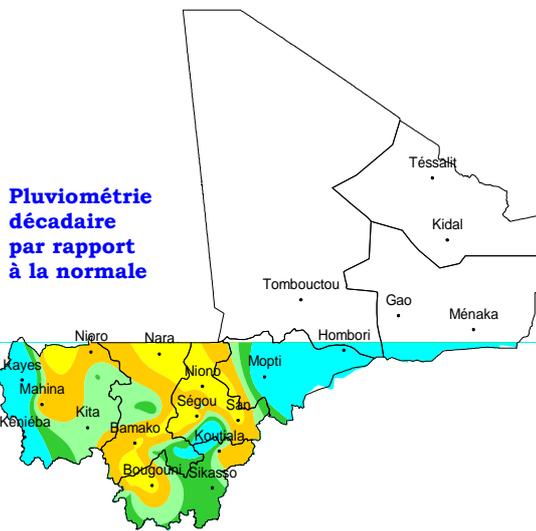
VIII. avis et conseils

I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

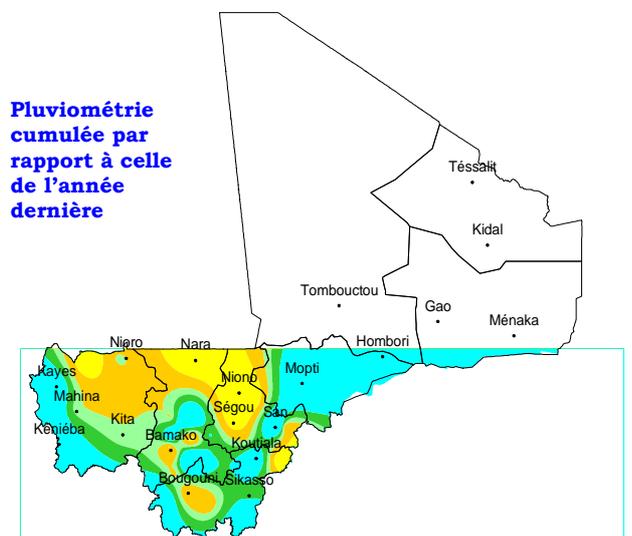
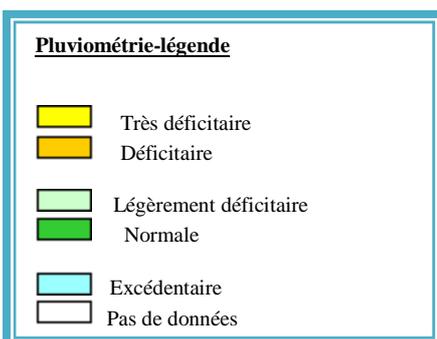
La situation météorologique au cours de la troisième décade de juillet 2013 a été caractérisée par le maintien des basses pressions sur le nord du Mali et le retour momentané des hautes pressions sur l'Afrique du nord pendant la deuxième moitié de la décade. Cette situation a occasionné un léger affaiblissement de l'air humide resté stationnaire à la latitude de Tessalit.

Les quantités de pluie recueillies pendant la période ont été déficitaires de façon générale excepté l'ouest de la région de Kayes, le nord et l'est de Sikasso et la localité de Mopti. Elles ont été en général en dessous de celles de l'année dernière.

A la date du 31 juillet 2013, le cumul des pluies recueillies est légèrement déficitaire dans l'ensemble excepté les régions de Kayes, Sikasso et la localité de Mopti où il est normal à excédentaire.



Ce cumul reste dans l'ensemble inférieur à celui de l'année dernière à la même date.



Au plan hydrologique, la décade a été marquée par la poursuite de la montée de niveau sur tous les cours d'eau à l'exception du Sénégal à Kayes et en amont de Manantali. Le remplissage des retenues de Sélingué et de Manantali se poursuit.

Les niveaux moyens décadaires sont inférieurs à ceux de l'année dernière sur tous les cours d'eau, à l'exception du Sankarani en amont de Sélingué et du Bafing en amont de Manantali. Ils sont inférieurs à ceux d'une année moyenne pour la même période à l'exception du Baoulé à Bougouni et du Bafing à Makana.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

D'une manière générale les mil /sorgho/maïs/riz sont au stade de levée-feuilles, le coton à la montaison. Cependant partout ailleurs, excepté le coton, les semis des variétés hâtives se poursuivent activement.

La situation phytosanitaire quand à elle est restée relativement calme dans toutes les Régions. Toutefois, elle se manifeste par :

1. Des manifestations de sauteriaux (complexes de savane) sur les champs de mil, niébé et jachère à Kati avec des éclosions dans la région de Koulikoro. La densité varie de 1 à 8 individus/m² avec des dégâts faibles par endroit. Les prospections ont porté sur **509 ha** sur lesquels **39 ha** étaient infestés dont **31 ha** ont été traités avec le Dursban CE.

2. La signalisation d'oiseaux granivores (*Quelea quelea*) à travers le secteur de Dioïla dans les champs semés en mil, sorgho et maïs occasionnant de légers dégâts sur les semis. Les prospections ont porté sur **5 ha** sur lesquels **5 ha** infestés ont été traités avec l'appât (un mélange de 1 kg de céréale +0,5litre de Dursban CE /ha).

3. Des manifestations de chenilles défoliatrices (*Spodoptera* sp) dans les champs de sorgho à Kati dans la région de Koulikoro. La densité variait de 0- 4 ind/m² avec des dégâts légers sur les feuilles. Les prospections ont porté sur **5 ha** infestés.

Au plan acridien, les conditions éco météorologiques ne sont pas encore favorables à une augmentation exponentielle des effectifs. Aucune signalisation de Criquet pèlerin n'a été enregistrée durant la décade.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

D'une manière générale, la campagne agropastorale affiche une physionomie assez moyenne dans l'ensemble à l'exception des localités situées au centre du pays et le sud des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou qui enregistrent une amélioration progressive à la faveur des pluies enregistrées. Le déficit de biomasse est assez perceptible dans la bande sahélienne et les régions de Tombouctou, Gao et Kidal bien que quelques cas de repousses soient observés par endroits. A la date du 31 juillet, les disponibilités fourragères restent nettement inférieures à celles de l'année dernière à la même période.

Les conditions d'abreuvement sont encore moyennes malgré la poursuite de la reconstitution des points d'eau de surface hivernale dans plusieurs localités du pays. L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont passables à moyens suivant les secteurs d'élevage.

Le retour des troupeaux transhumants des zones de concentration habituelles de saison sèche vers les pâturages d'hivernage se poursuit dans les régions de Kayes et Sikasso mais toujours de façon très timide.

Concernant les troupeaux sédentaires, il faut signaler qu'un début de gardiennage est constaté dans certaines localités. Toutefois quelques uns sont encore en divagation aux abords immédiats des villages et hameaux de culture.

IV. ETAT DE LA VEGETATION

Les domaines forestiers protégés, classés et les aires protégées présentent une végétation très épanouie. Le tapis herbacé présente un stade de début floraison/fructification et continue à servir de nourriture pour la faune sauvage et le bétail domestique. Les sites Ramsar bien nantis en eau, continuent à accueillir les oiseaux migrateurs.

La faune présente un état d'embonpoint très satisfaisant et est en phase de reproduction-gestation eu égard à la qualité et à la quantité des habitats et des points d'eau disponibles dans la nature. Dans la réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé (RBBB) et réserves adjacentes, certaines espèces comme *Varanus niloticus* (varan du Nil), *Varanus exanthematicus* (varan des savanes), *Erythrocebus patas* (singe rouge), *Tragelaphus scriptus* (guib harnaché), *Bucorvus abyssinicus* (grand calao), *Numida meleagris* (pintade commune) et *Hystrix cristata* (porc épic) ont été aperçues dans la décade.

V. SITUATION HALIEUTIQUE

La situation halieutique a été caractérisée par une décroissance des captures et une stabilité des prix du poisson par rapport à la décade antérieure. Cette baisse s'explique par une perturbation des activités de pêche due à la montée des niveaux d'eau sur tous les bassins. Les captures sont enregistrées dans les pêches collectives et au niveau des lacs de retenue.

Les espèces dominantes dans les débarquements sont : hydrocynusbrevis (wuludyeye), Heterotis niloticus (fana), Labeo sp (baman). Lates niloticus (Saalé), Clarias sp (Manogo), Tilapia sp (N'teben), Mormurus sp (Nana), Sinodontis sp (Konkon).

Les prix moyens des poissons d'eau douce relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et le District de Bamako se présentent comme suit :

Kayes : 3500 F CFA/Kg pour le Lates (Salée), 2250 FCFA pour le Tilapia sp (N'Teben),

Koulikoro : 2560 FCFA /Kg pour le Lates 1750 FCFA pour le Tilapia,

Sikasso : 2440 F CFA le Kg pour le Lates, 1350 FCFA pour le Tilapia,

Ségou : 1810 FCFA/ Kg pour le Lates, 975 FCFA pour le Tilapia,

Mopti : 2600 FCFA/Kg pour le Lates, 1300 FCFA pour le Tilapia,

DISTRICT DE BAMAKO : 3565 FCFA/Kg pour le Lates, 2285 FCFA pour le Tilapia,

VI. SITUATIONS DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Au cours de la décade, on a observé une tendance générale à la stabilité des prix des céréales. Les quelques fluctuations de prix, parsemant cette tendance globale de stabilité, se caractérisent par de faibles baisses des prix au producteur du mil, du sorgho et du maïs. Par contre sur les marchés de gros du District de Bamako, les rares variations de prix enregistrés sont des hausses à Bagadadji pour le riz brisé importé et à Bozola pour le mil et le sorgho. L'état d'approvisionnement reste moyen malgré une baisse des offres sur les marchés.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été relativement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre 135 F CFA le kilo pour le maïs à Sikasso Médine et 250 F CFA le kilo pour le mil à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 340 F CFA le kilo pour le riz RM40 importé à Sikasso Centre et 600 F CFA le kilo pour le riz étuvé blanc importé à Kayes.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont évolué dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 250 F CFA le kilo pour le riz étuvé rouge local à Mopti Digue et 500 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Kayes Centre.

Les prix à la consommation des céréales sèches sont restés stables à Bamako par rapport à la décade écoulée sur tous les points de vente suivis. Les prix au détail couramment pratiqués dans le District ont été de 200 F CFA le kilo pour le maïs et le sorgho, 250 pour le mil et pour les sorgho/maïs pilés, 300 pour le mil pilé, 350 pour les riz RM40 importés thaïlandais et vietnamien et le riz brisé importé, 375 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 425 pour le niébé et 500 F CFA le kilo pour le fonio et pour le riz étuvé rouge importé.

Les céréales affichent des prix inférieurs à ceux de l'année dernière et supérieurs aux prix moyens des cinq dernières années.

La situation alimentaire est normale dans le centre et le sud du pays à la faveur de la bonne disponibilité céréalière. Par contre dans le nord du pays, la situation alimentaire demeure toujours précaire avec des activités économiques qui redémarrent timidement. Cependant elle s'améliore à la faveur de l'intensification du flux des échanges avec le sud du pays et le Niger; la poursuite des actions des partenaires humanitaires et un début de production laitière.

VII. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, Au cours de la première décade d'août 2013, on assistera au creusement de la dépression située sur le nord du Mali et au retrait des hautes pressions de l'Afrique du nord. Cette situation favorisera le renforcement de la rentrée de l'air humide jusqu'au nord de la latitude de Tessalit, occasionnant ainsi des averses de pluies intermittentes modérées à fortes sur l'ensemble du pays.

Sur le plan hydrologique, la montée de niveau des cours d'eau devrait se poursuivre normalement sur tous les cours d'eau.

Sur le plan phytosanitaire, les individus solitaires vont poursuivre leur développement de façon normale pour atteindre leur maturité sexuelle et pondre. Cependant cette situation pourrait rester en dessous du seuil d'inquiétude.

Sur le plan forestier, l'ensemble des ressources forestières et fauniques doit poursuivre son épanouissement normal si les conditions pluviométriques demeurent favorables.

Sur le plan alimentaire la situation restera bonne dans le centre et le sud du pays avec le niveau satisfaisant

des réserves alimentaires familiales et le bon état d'approvisionnement des marchés en céréales. Dans les régions du nord du pays, la situation alimentaire se consolidera au rythme de la pacification, de la poursuite des actions humanitaires, de la reprise des activités génératrices de revenus et de la production laitière.

VIII. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 1^{ER} AU 10 JUILLET 2013)

1. Les paysans des cercles de Banamba, Nara, Nioro, Diéma et Yelimané peuvent semer jusqu'au 10 août les variétés de mil/sorgho, arachide et niébé dont le cycle végétatif ne dépasse pas 70 jours.
2. Les paysans doivent tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour les différents travaux d'entretien et de traitement des cultures.
3. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de mettre fin à la divagation des animaux pour éviter des situations conflictuelles entre agriculteurs et éleveurs et de procéder à l'installation des parcelles des cultures fourragères.
4. Il est également demandé aux transhumants des différentes localités de se munir des documents administratifs et zoo sanitaires pour des besoins de sécurité dans le cadre de leurs déplacements internes et transfrontaliers conformément à la loi portant charte pastorale en République du Mali.

5. Il est conseillé à tous les pasteurs de veiller au respect strict des pistes d'accès aux pâturages, points d'eau et gîtes d'étape conformément aux conventions locales communales, intercommunales et textes législatifs en vigueur.
6. Il est recommandé aux exploitants forestiers d'effectuer certaines activités sylvicoles dans les massifs forestiers ruraux de bois énergie telles les enrichissements ou des plantations ; les mesures de lutte antiérosive ; la coupe de forme et la conduite des rejets naturels ; l'entretien des parcelles et des pare feu péricentraux ; le regarnissage et la surveillance des parcelles reboisées.
7. Conformément aux textes réglementaires, il est formellement interdit de pêcher à l'explosif, à l'aide d'engins électrocutant, de substance radioactives, de produits chimiques, de poisons, de drogues et de plantes toxiques.
8. L'application des conventions locales est vivement conseillée dans la gestion des pêcheries des différentes localités.
9. Il est rappelé aux pêcheurs et pisciculteurs que la capture des alevins dans le milieu naturel est soumise à l'acquisition d'une autorisation gratuite des services de la pêche.

Bamako, le 05 juillet 2013
LE GTPA

Tableau : Situation hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décadaires (cm)							Débits (m ³ /s)	Obs
			(cm)	Année	Année	Décade	Ecart (cm)				
			Moy	2012	2013	Précéd.	a13-déc préc	a13- a12	a13-Moy		
1	Bamako	Niger	161	157	140	88	52	-17	-21		
2	Koulikoro	Niger	293	250	215	133	82	-35	-78		
3	Kirango	Niger	216	230	+	86	+	+	+		
4	Mopti	Bani/Niger	312	337	209	166	43	-128	-103		
5	Diré	Niger	178	176	83	56	27	-93	-95		
6	Gao	Niger	95	75	34	+	+	-41	-61		
7	Bougouni	Baoulé	163	333	224	218	6	-109	61		
8	Selingué-Amont	Sankarani	+	341	34251	34178	73	73	+		m IGN
9	Kayes	Sénégal	317	478	297	303	-6	-181	-20		
10	Manantaly-Amont	Bafing	+	19380	19409	19416	-7	29	+		m IGN
11	Oualia	Bakoye	239	419	166	165	1	-253	-73		
12	Gourbassy	Falémé	209	300	144	105	39	-156	-65		
13	Bafing Makana	Bafing	+	560	407	338	69	-153	61		

Le signe + indique les valeurs inconnues.

Période du 21 au 31 Juillet 2013

N°	STATIONS	PLUIES DECADEIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
		PD13	NJD13	PD12	ND	PC13	NJPC	PC12	CN	PD13/ND	PC13/CN	PC13/PC12	PD13/PD12
1	KAYES	121,7	5	79,2	60,6	282,9	24	315,0	229,5	*	123	90	154
2	NIORO DU SAHEL	30,7	2	38,8	54,9	213,3	17	178,2	175,5	56	122	120	79
3	YELIMANE	11,0	1	66,6	50,8	142,9	19	285,0	162,5	22	88	50	17
4	DIEMA	65,5	5	89,0	71,3	239,9	20	379,1	232,0	92	103	63	74
5	MAHINA	-9,9	-9,9	68,5	67,8	251,4*	21*	478,8	324,1	-9,9	78	53	-9,9
6	BAFOULABE	38,3	5	48,0	78,5	293,5	19	397,5	305,7	49	96	74	80
7	KITA	72,7	7	92,7	88,8	298,1	34	426,0	366,2	82	81	70	78
8	KENIEBA	139,0	8	95,8	103,0	326,6	36	451,5	435,9	135	75	72	145
9	KOULIKORO	32,8	4	100,9	78,0	289,2	24	533,4	369,7	42	78	54	33
10	BAMAKO VILLE	48,4*	3*	60,6	95,2	326,0*	28*	604,4	395,1	51	83	54	80
11	BAMAKO SENOU	45,1	4	93,1	92,0	329,4	32	581,6	394,8	49	83	57	48
12	SOTUBA	36,4	3	52,6	86,6	269,9	23	480,6	388,7	42	69	56	69
13	KATIBOUGOU	34,8	5	67,3	79,5	309,2	27	485,0	349,1	44	89	64	52
14	KATI	48,9	6	118,5	86,5	334,4	23	549,4	363,4	57	92	61	41
15	BAGUINEDA	76,0	4	26,0	82,2	432,0	24	488,0	358,8	92	120	89	*
16	OUESSEBOUG.	34,9	5	51,9	88,2	313,5	30	470,1	446,0	40	70	67	67
17	SELINGUE	59,0	7	46,0	117,4	349,4	31	553,6	486,7	50	72	63	128
18	DIOILA	100,6	3	90,3	88,3	532,3	31	499,3	377,8	114	141	107	111
19	KOLOKANI	64,0	5	87,7	71,3	216,3	17	465,0	238,1	90	91	47	73
20	DIDIENI	58,1	5	39,0	86,1	185,2	25	330,5	267,7	67	69	56	149
21	NARA	15,6	3	80,3	57,5	126,7	23	281,1	170,7	27	74	45	19
22	BANAMBA	82,8	4	47,0	83,1	287,2	21	322,8	294,3	100	98	89	176
23	KANGABA	45,8	4	40,7	98,9	311,8	27	639,7	441,6	46	71	49	113
24	SIKASSO	93,3	6	88,7	93,0	448,3	42	468,3	475,1	100	94	96	105
25	BOUGOUNI	33,1	5	69,7	101,3	441,9	35	645,9	503,9	33	88	68	47
26	YANFOLILA	88,0	3	59,0	96,8	471,0	24	473,0	466,4	91	101	100	149
27	KOUTIALA	58,9	4	40,2	86,6	314,9	37	368,1	384,5	68	82	86	147
28	N'TARLA IRCT	-9,9	-9,9	50,0	80,8	213,0*	13*	372,0	369,8	-9,9	58	57	-9,9
29	KADIOLO	83,0	5	96,0	81,0	574,0	33	462,0	422,2	102	136	124	86
30	KOLON DIEBA	74,2	7	45,0	93,5	401,4	41	533,5	485,4	79	83	75	165
31	YOROSSO	41,0	3	73,0	75,1	370,5	22	413,0	344,2	55	108	90	56
32	SEGOU	11,7	3	61,2	67,9	230,5	24	376,3	283,3	17	81	61	19
33	SAN	22,9	4	74,3	69,5	288,5	23	435,0	297,1	33	97	66	31
34	BLA	144,0	3	78,0	75,4	291,5	18	447,5	315,4	191	92	65	185
35	BAROUELI	22,0	2	31,0	77,3	356,0	18	365,1	300,1	28	119	98	71
36	KONOBOUGOU	78,0	2	69,0	93,5	339,0	13	400,9	485,4	83	70	85	113
37	NIONO	14,0	2	112,5	49,5	163,5	14	345,0	191,7	28	85	47	12
38	KE-MACINA	12,0	2	92,3	60,1	164,8	13	282,8	211,3	20	78	58	13
39	TOMINIAN	49,4	2	95,5	72,7	264,4	14	553,1	274,1	68	96	48	52
40	MOPTI	89,5	3	51,1	58,6	203,6	23	298,1	196,5	153	104	68	175

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X13et X12: paramètres des années 2013 et 2012 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 13 et 12 nulles CN: cumul Normal